

## Résolution « Enseignement supérieur »

➤ **SRE (Sud Rural Équipement) estime que les missions fondamentales de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire sont :**

- de former des professionnels (de la production agricole, du développement agricole et rural, des métiers de l'agroalimentaire et vétérinaires) compétents et responsables notamment sur le plan de la dimension environnementale et sociale,
- de faire de l'enseignement un vecteur essentiel de la réorientation de l'agriculture vers l'agro-écologie scandée par le Ministère de l'Agriculture : vers une agriculture paysanne et durable, en ouvrant les modèles de développement agricole dans les enseignements, et en orientant la recherche en ce sens,
- de renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et l'enseignement agricole public (EAP) via le national d'appui (SNA) pour faire évoluer les modalités d'apprentissage dans les formations agricoles en passant d'une logique de recettes au développement des capacités d'adaptation, d'expérimentation et d'analyse critique des agriculteurs; la reconnaissance officielle du SNA par la loi avenir de 2014 et son insertion dans les missions de l'IAVFF sont des avancées positives.

➤ **Restructurations de l'enseignement supérieur et ses effets sur les établissements** : SRE sera vigilant sur les restructurations en cours, et notamment sur la compatibilité entre la structuration régionale de l'enseignement entre les universités et les écoles (Communautés d'Universités – Loi Fioraso), et la création de l'IAVFF (loi d'Avenir Agricole). Aussi SRE considère que :

- le renforcement de la coopération entre l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire, l'enseignement supérieur universitaire et d'autres grandes écoles peut

avoir un bénéfice mutuel (licences pro, masters cohabilités), mais qu'il faut être vigilant à ce qu'il ne conduise pas à la perte de la spécificité de nos établissements du supérieur, ni à générer des délires *giganto-technocratiques*, ni à leur soumission aux intérêts privés marchands (fondations scientifiques, chairs d'entreprises). SRE rappelle que l'innovation ne peut provenir que de structures légères, souples, et non stérilisées par des organisations matricielles délirantes et des systèmes d'information centrés sur le contrôle :

- a) concernant l'IAVFF, SRE est favorable au développement d'une politique internationale à l'échelle nationale. Par contre, SRE est farouchement opposé à une spécialisation de la carte de formation - à un moment où l'enseignement de l'agro-écologie exige une vision systémique des étudiants formés - et aux mobilités forcées de certains agents qu'une telle spécialisation pourrait engendrer.
- b) Dans ces restructurations, SRE revendique la transparence des compétences et des décisions prises dans ces méga-structures et une représentation effective des personnels et des usagers dans leurs instances officielles. Nous nous opposons à une représentation des intérêts privés capitalistes et technoscientifiques durs (OGM, biologie de synthèse, industries agro-alimentaire et pharmaceutique, etc.) ;
- c) s'oppose notamment au déménagement des 4 sites franciliens d'AgroParisTech sur le nouveau campus de l'Université de Paris-Saclay (un recours contentieux a été déposé), ce projet constituant une atteinte démesurée aux conditions de travail, de transport et de logement des personnels et usagers concernés.

➤ **Sur le plan des moyens, SRE estime que la bonne exécution de ces missions de service public passe par :**

- a) la cessation de la dégradation des conditions de travail et de ressources humaines : insuffisance des effectifs, gel des emplois, déprécarisation insuffisante de certaines catégories d'agents, décalage fréquent chez de nombreux agents entre statut et fonction réellement exercée au détriment des agents, maltraitance fréquente des personnels par une hiérarchie démissionnaire en cas de « conflits horizontaux » ;
- b) SRE s'oppose au délitement des métiers d'appui qui conduit une surcharge de travail de certains agents et une disparition de l'identité professionnelle d'autres agents. SRE revendique des états généraux des personnels d'appui (secrétariat administratif, pédagogique et de recherche, de la logistique et technique) ;

➤ **Sur le plan de l'action , SRE entend utiliser l'ensemble des moyens disponibles pour :**

- utiliser activement et de façon militante des instances où il siège, notamment les conseils d'Administration, Comités Techniques et CHSCT, qui peuvent servir de relais et permettre le développement de notre implantation dans l'ensemble des établissements du supérieur agronomique et vétérinaire.
- de rechercher l'unité syndicale ou des démarches intersyndicales plus limitées lorsque cette unité est d'emblée compromise par les turpitudes du syndicalisme d'accompagnement, notamment pour activer les cas de déprécarisation, soutenir les agents victimes de souffrance au travail et prévenir les défaillances de la hiérarchie ;
- c) de soustraire de la marchandisation la diffusion des données et des résultats scientifiques et engager une réflexion sur les usages des logiciels et technologie libres ;
- d) d'une manière générale, favoriser les aspirations et revendications de l'union syndicale SOLIDAIRES